PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

Le maire :	M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers :	M. Daniel Roy
	M. Marcel Bonneau
	M. Michel Massé
	Mme Lynda Cusson
	Mme Mélanie Valois
	Mme Marie-Eve Massé

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion
Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires mise à jour des membres du conseil

Je, Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, accuse réception de la déclaration d'intérêts pécuniaires de : Mélanie Valois, séance tenante, en conformité avec la *Loi sur les élections et les référendums*.

235-12-2019 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

236-12-2019 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 et de la séance extraordinaire du 20 novembre 2019

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 et de la séance extraordinaire du 20 novembre 2019, tels que rédigés.

Adoptée

237-12-2019 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	30 394.10$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 602.46$
VOIRIE MUNICIPALE	45 015.80$
HYGIÈNE DU MILIEU	41 667.71$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	380.57$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	100.00$
LOISIRS ET CULTURE	337.41$
FRAIS DE FINANCEMENT	0.00$
IMMOBILISATIONS	22 888.25$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019:	143 386.30$

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de décembre 2019 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

238-12-2019 Rapport de l'inspecteur municipal par intérim

L'inspecteur municipal par intérim, Monsieur Normand Archambault, est présent et fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Travaux complétés :
Des branches et arbres endommagés par les vents ont été coupés le long de la rue de la Rivière, afin d'assurer la sécurité de la circulation.
Le nettoyage des postes de pompage et de l'égout situé à l'intersection du chemin Shefford et de le rue Marois, a été complété.
Des bassins de coagulant (alum) ont été entreposés au garage municipal, en attendant que le nouveau réservoir à l'usine soit mis en fonction.
Le panneau électrique du poste de pompage Duchaineau a été changé

Travaux à venir :
Le purgeur d'air présent sur la conduite de refoulement du poste de pompage Duchaineau (situé dans la rue face au 125, rue de l'Église) doit être réparé sous peu. La compagnie Allaire et Gince a été retenue pour procéder à ces travaux.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Massé
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses nécessaires pour l'exécution des achats ci-haut mentionné.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de novembre 2019

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en novembre 2019, est remise à tous les élus.

239-12-2019 Rapport de la coordonnatrice du service des premiers répondants : démission de M. Paul Delorme

CONSIDÉRANT QUE M. Paul Delorme dépose sa lettre de démission à titre de premier répondant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de M. Paul Delorme, à titre de premier répondant.

Qu'il lui soit demandé de rapporter à la municipalité tous les équipements utilisés pour le service ainsi que les vêtements identifiés au nom du Service des Premiers répondants.

Adoptée

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

240-12-2019 Règlement #05-2019, déterminant les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2020 : avis de motion et adoption du projet de règlement

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère Lynda Cusson, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption, le règlement #05-2019, déterminant les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2020. Ce règlement a pour objet de fixer les taux de taxes applicables pour l'exercice financier 2020 ainsi que les différentes tarifications applicables pour les services rendus par la municipalité.

Une copie du projet de règlement a été remise à tous les élus et est également déposée et rendue disponible aux personnes présentes dans l'assistance.

Adoptée

241-12-2019 Dépôt du registre des déclarations faites par un membre du conseil pour 2019

Il est proposé par Michel Massé
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, en conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale*, d'accepter le dépôt, par la directrice générale, séance tenante, du « Registre public des déclarations faites par un membre du conseil-2019 », lequel registre ne contient aucune mention pour l'année 2019.

Adoptée

242-12-2019 **Calendrier des séances du conseil pour 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le lundi ou le mardi à 19h30 :

Le lundi 13 janvier 2020	Le lundi 3 février 2020

Le lundi 2 mars 2020	Le lundi 6 avril 2020
Le lundi 4 mai 2020	Le lundi 1er juin 2020
Le lundi 6 juillet 2020	Le lundi 3 août 2020
Le mardi 8 septembre 2020	Le lundi 5 octobre 2020
Le lundi 2 novembre 2020	Le lundi 7 décembre 2020

Adoptée

243-12-2019 Formation des comités municipaux et nomination des représentants municipaux pour 2020

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la formation des comités municipaux suivants et de procéder à la nomination des représentants municipaux suivants, au sein de divers organismes :

Comités municipaux pour 2020 (comité à l'interne, pouvoir de recommandation seulement)	
Comité consultatif d'urbanisme	Jean-Marie Laplante, maire Michel Massé Marie-Eve Massé
Comité intermunicipal-Service des premiers répondants	Jean-Marie Laplante, maire Marie-Eve Massé Substitut : Marcel Bonneau
Finances	Tous les membres du conseil
Comité intermunicipal relatif à l'entente en matière de gestion des eaux usées avec le Canton de Roxton	Jean-Marie Laplante, maire Lynda Cusson Marie-Eve Massé Substitut : Mélanie Valois
Comité de développement	Tous les élus
Transport routier	Jean-Marie Laplante Michel Massé
Comité négociations entente RIPI Roxton Falls	Daniel Roy Lynda Cusson Marie-Eve Massé
Nomination des représentants municipaux pour agir comme membre du conseil d'administration au sein des organismes suivants;	
Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls	Jean-Marie Laplante, maire Michel Massé Marie-Eve Massé Substitut : Mélanie Valois
Régie intermunicipale de Roxton Falls	Jean-Marie Laplante, maire Daniel Roy Lynda Cusson Substitut : Marie-Eve Massé
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)	Marcel Bonneau Substitut : Lynda Cusson
CADIR Inc.	Jean-Marie Laplante
Loisirs de Roxton Falls Inc.	Lynda Cusson Substitut : Daniel Roy
Maison Jeunesse L'Oxy-Bulle	Mélanie Valois
Manoir des Mille Fleurs	Marie-Eve Massé
Comité de développement de la rivière Noire	Marcel Bonneau
Bibliothèque municipale de Roxton Falls	Daniel Roy Lynda Cusson Marie-Eve Massé

Adoptée

244-12-2019 Vente de terrains du développement domiciliaire : mise à jour de l'excédent de fonctionnement affecté-Produit des ventes de terrains

CONSIDÉRANT QUE des sommes provenant du produit de la vente des terrains du développement domiciliaire ont été affectées, en 2019, en réduction du capital du règlement d'emprunt lors du refinancement en septembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'un terrain a été vendu depuis, pour un montant de 17 990.15$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'affectation d'un montant de 17 990.15$ au poste « Excédent de fonctionnement affecté-Produit des ventes de terrains », afin d'être ultérieurement appliqué en réduction du capital de l'emprunt, lors du prochain refinancement du règlement d'emprunt #03-2014, prévu en 2024.

Adoptée

245-12-2019 Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls : dépôt des prévisions budgétaires pour 2020

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2020, lesquelles totalisent des dépenses pour 229 057$, une appropriation de surplus de 14 000$, des revenus pour 31 364$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 179 186$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 89 593$ pour chaque municipalité;

Par conséquent il est proposé par Lynda Cusson
Il est secondé par Marcel Bonneau
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2020 de la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 89 593$.

Adoptée

Ministère de la Sécurité publique : programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents-vents violents et pluies abondantes survenues le 30 juillet 2019, dans les municipalités du Québec
La directrice générale informe les élus du programme ci-dessus mentionné. Aucune dépense encourue n'est admissible, il n'y aura pas de réclamation à présenter.

246-12-2019 SPAD : proposition d'entente visant le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls pour 2020

CONSIDÉRANT QUE LA SPAD, la société préventive de la cruauté envers les animaux du district électoral de Drummondville, agissant sous la raison sociale de « Refuge animalier Drummond SPAD », soumet un projet d'entente, visant la gestion du contrôle animalier sur le territoire de Roxton Falls, l'application du règlement municipal concernant les animaux et la perception des coûts des licences;

CONSIDÉRANT QUE l'entente est d'une durée initiale d'une année, soit du 1er janvier au 31 décembre 2020, afin que la Municipalité puisse tenter l'expérience de la gestion animalière par un organisme externe;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont de 2,35$/habitant, soit un montant de 3 052.65$, payable en 2 versements, en janvier et en juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE la SPAD sera également responsable de la gestion des licences, vendues au coût de 20$/chien, lesquelles sommes seront conservées par la SPAD;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de conclure une entente avec la SPAD, visant le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls, aux termes et conditions présentés dans le projet d'entente soumis par courriel en date du 2 décembre 2019.

Que le maire, Monsieur Jean-Marie Laplante ou, en son absence, la mairesse suppléante, Madame Marie-Eve Massé, de même que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Gagné ou, en son absence, Madame Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière adjointe, soient par la présente autorisés à signer l'entente afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

TECQ : modification de la programmation #1 présentée, dépenses non admissibles
La directrice générale informe les élus des modifications qui ont été demandées par le Ministère des Affaires municipales, concernant la programmation de travaux présentée. Les dépenses d'entretien de moins de 15 000$ ne sont pas admissibles et comme le plan d'intervention n'est pas encore approuvé, aucun projet de voirie ne peut être soumis, sauf s'il l'est dans le cadre du 20% de projet soumis au choix de la municipalité. Une attention particulière devra être apportée aux prochaines programmations.

247-12-2019 Entretien des pelouses pour la saison 2020 : renouvellement du contrat avec Paysagement Benoît & Frères Inc.

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat pour l'entretien des pelouses pour la saison 2020 avec Paysagement Benoît & Frères Inc., pour un montant de 6 700$ plus taxes.

Adoptée

248-12-2019 Déneigement et entretien d'hiver des stationnements et cours : renouvellement de contrat pour 3 saisons avec DM Déneigement

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien d'hiver des stationnements et cours pour 3 saisons, selon les modalités suivantes :

- Saison 2020-2021 : 3 330$
- Saison 2021-2022 : 3 380$
- Saison 2022-2023 : 3 430$

Adoptée

249-12-2019 Budget supplémentaire de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières recyclables, pour l'exercice financier 2020

CONSIDERANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire relatif au traitement des matières recyclables pour l'exercice financier 2020 et l'a transmis pour adoption;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Appuyé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget supplémentaire relatif au traitement des matières recyclables déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis, copie dudit budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Adoptée

250-12-2019 Budget supplémentaire de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques, pour l'exercice financier 2020

CONSIDERANT QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire relatif au traitement des matières organiques pour l'exercice financier 2020 et l'a transmis pour adoption;

CONSIDÉRANT QU'en 2014, un contrat de 10 ans a été conclu entre la Ville de St-Hyacinthe et la RIAM, pour le traitement des matières organiques des municipalités desservies par la RIAM, lesquelles matières serviraient à alimenter l'usine de biométhanisation de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de St-Hyacinthe a obtenu plusieurs dizaines de millions de dollars en aide financière du gouvernement du Canada et du Québec, pour, notamment, y traiter les résidus des 25 municipalités membres de la RIAM;

CONSIDÉRANT QUE le contenu des bacs bruns des municipalités desservies par la RIAM n'est pas compatible avec le processus de biométhanisation, ce qui oblige la Ville de St-Hyacinthe à détourner les matières organiques vers un site de compostage ;

CONSIDÉRANT QU'une résolution a été adoptée par la RIAM pour mettre fin à l'entente liant la Ville de St-Hyacinthe et la RIAM, pour le traitement des matières organiques, à compter du 1er janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'en mettant fin au contrat avant terme, la RIAM collabore déjà à libérer la Ville de St-Hyacinthe de son obligation de respecter son contrat pour près de 4 ans avant son échéance;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser d'approuver et d'adopter le budget supplémentaire soumis, pour le traitement des matières organiques.

Adoptée

251-12-2019 Excavation A.R. Valois : demande de raccordement au réseau d'égout pour nouvelle bâtisse près du 360, rue Dutilly

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre des informations supplémentaires, afin de connaître les procédures et coûts nécessaires pour procéder à un raccordement au réseau d'égout, via un raccordement sur la rue Notre-Dame, qui permettrait de desservir la nouvelle bâtisse à être construite par Excavation A.R. Valois sur la rue Dutilly.

Adoptée

252-12-2019 Canton de Roxton : projet de budget du poste de pompage du chemin des Chalets

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton soumet son projet de budget pour les coûts d'entretien du poste de pompage du chemin des Chalets, lequel prévoit des dépenses de 2 100$ et une contribution pour la Municipalité du Village de Roxton Falls de l'ordre de 256.10$, pour ses 5 unités raccordées à ce poste de pompage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le projet de budget pour les coûts 2 100$ et une contribution du Village de Roxton Falls de 256.10$.

Adoptée

253-12-2019 <u>Loyer appartenant à la Municipalité et situé au 37, rue de l'Église et loyer du local abritant le CPE La Douce Couvée : hausse de tarification des loyers pour 2020</u>

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter les loyers appartenant à la Municipalité, pour l'année 2020-2021, comme suit :

- Pour le bail du loyer situé au 37, rue de l'Église, dont le terme est du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 : hausse de 1,9% au loyer actuellement fixé à 551.88$ par mois, pour établir le nouveau tarif à 562.37$ par mois;

- Pour le bail du local situé au 260, rue Duchaineau, dont le terme est du 1er avril au 31 mars : hausse de 1,9 % au loyer actuellement fixé à 2 873,22$ par mois, pour établir le nouveau tarif à 2 927,81$ par mois;

Que la directrice générale soit par la présente résolution autorisée à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution, dont les documents de signification de l'augmentation et les baux.

Adoptée

254-12-2019 <u>Demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie du lot 3 842 993 pour usage commercial d'entreprise de lavage d'équipements agricoles et de véhicules utilisés à des fins agricoles, à titre d'usage complémentaire à la résidence : décision</u>

CONSIDÉRANT la décision de la CPTAQ dans le cadre d'une demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie du lot 3 842 993 pour usage commercial d'entreprise de lavage d'équipements agricoles et de véhicules utilisés à des fins agricoles, à titre d'usage complémentaire à la résidence;

CONSIDÉRANT QUE la décision est à l'effet de refuser l'exclusion;

CONSIDÉRANT QUE la décision a par contre pour effet de permettre l'utilisation non agricole, aux fins spécifiques d'une entreprise de lavage d'équipements agricoles et de véhicules utilisés à des fins agricoles, comme usage complémentaire à la résidence, d'un emplacement d'une superficie d'environ 1 034 mètres carrés, faisant partie du lot 3 842 993 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cet usage est relié au réseau d'égout et qu'une nouvelle catégorie d'usage doit être crée afin de facturer les services d'égout reliés à celui-ci, sous la catégorie « Service de lavage d'équipements agricoles et de véhicules, tant comme usage principal que comme usage complémentaire à une résidence et autres usages de même nature »;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de porter à 5 unités, l'usage sous la catégorie « Service de lavage d'équipements agricoles et de véhicules, tant comme usage principal que comme usage complémentaire à une résidence et autres usages de même nature ». Que la facturation pour cet usage soit facturé à compter de la taxation pour l'année 2020.

Adoptée

255-12-2019 <u>Régie intermunicipale de Roxton Falls : prévisions budgétaires 2020 et établissement des quotes-parts</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Roxton dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2020, lequel totalise des dépenses pour 68 880$, des revenus pour 10 500$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 58 380$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 29 190$ pour chaque municipalité, comprenant un montant de 15 000$ pour le remplacement de l'unité de chauffage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par
Il est secondé par Mélanie Valois
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2019 de la Régie Intermunicipale de Roxton, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 14 190$.

Adoptée

* *Madame Marie-Eve Massé se retire de la table des délibérations après avoir déclaré qu'elle pourrait avoir un intérêt pécuniaire particulier sur la question soumise à cette séance, puisqu'elle est une employée de l'organisme. Elle ne participera donc pas aux délibérations et au vote sur cette question.*

256-12-2019 Les Loisirs de Roxton Falls Inc. : rapport 2019 et prévisions budgétaires 2020

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une contribution financière de 24 000$ aux Loisirs de Roxton Falls Inc. pour l'année 2020.

Adoptée

**Madame Marie-Eve Massé reprend son siège après l'adoption de cette résolution.*

2e Période de questions de l'assistance (15 minutes)
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

_____
Signé à Roxton Falls, ce 2 décembre 2019

257-12-2019 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h15.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière